

Etienne Verret le maire, s'insurge contre la dégradation constante des services de la Poste

Une finalité cachée ?



Etienne Verret le maire, s'insurge contre la dégradation constante des services de la Poste

Après Mirande la poste tente le coup de force à Montesquiou

Depuis l'arrivée du Maire, Etienne Verret, en 2014 la poste n'a eu de cesse de faire diminuer l'amplitude horaire d'ouverture du bureau de poste de Montesquiou.

En Juillet 2017, Montesquiou a vu la fermeture du centre courrier au profit d'un rassemblement sur Mirande. Ainsi, de 38 ou 36h en 2014 nous voilà à 20h / semaine d'ouverture soit tous les matins du lundi au samedi de 9h à 12h20.

Aujourd'hui la poste souhaite nous imposer une ouverture à 14h hebdomadaire. Or cela est maintenant démontré et prouvé, faire baisser l'amplitude d'ouverture hebdomadaire ne permet pas d'endiguer la baisse d'activité. En conséquence, je demande à la poste de réaliser une nouvelle proposition que celle des baisses d'amplitude d'ouverture puisque cela n'est pas la solution mais ils s'obstinent et refusent.

Malheureusement encore une fois ils ne répondent pas à la demande, aux questionnements des élus et ils se contentent de justifier leurs baisse d'heure à la seule réponse du contrat de présence postale qui les autorisent à faire cette baisse mais ce contrat les oblige également à un certain nombre de choses en contrepartie qu'ils n'appliquent pas ; alors pourquoi accepter si eux même n'applique pas le reste, ce n'est pas possible, cela ne peut pas être en sens unique.

Jamais d'autres solutions proposées pour endiguer la baisse de fréquentation. Pire, on nous dit que la baisse est nationale, aggravée par le COVID.

La preuve en chiffres :

Or si l'on en croit le contrat de présence postale (CF joint) comparé aux chiffres que nous donne La poste pour le bureau de Montesquiou.

- au niveau national selon le contrat de présence postale :
- le réseau doit s'adapter en permanence aux besoins des territoires et de la population.
- Entre 2016 et 2022, une baisse de près de 52%.
- Entre 2016 et 2019, le réseau perdait chaque année environ 5% de fréquentation.
- Entre 2019 et 2020, la fréquentation a baissé de 26%.
- Entre 2021 et 2022, le réseau a continué à perdre environ 22%

à Montesquiou et selon la poste, en avril 2022, l'évolution de la fréquentation du bureau est en baisse de 39% depuis la dernière baisse d'amplitude horaire en 2018, Donc on en a la preuve simple et mathématique. Sur une base de 100 clients en 2018 nous sommes aujourd'hui à 61 clients (moins 39%) ; - au niveau national sur la même base de 100 clients nous serions, selon les chiffres de la poste, à 30 clients (moins 5% 2 fois, moins 26% 2 fois, moins 22% 2 fois)

On peut donc dire que le bureau de poste de Montesquiou s'en sort plutôt bien comparé à la moyenne nationale.

Le résultat du bureau de Montesquiou étant meilleur qu'au niveau national, pourquoi nous faire diminuer notre amplitude d'ouverture ? Et si elle est nationale pourquoi nous ? Pourquoi maintenant ?

Un problème au guichet qui n'a jamais été pris en compte :

Nous décrivons depuis 2020 un problème majeur à l'accueil du bureau de poste de Montesquiou auquel la poste n'a jamais souhaité répondre jusqu'à ce que nous soyons reçu par Monsieur le sous préfet de Mirande ; et là comme par magie , enfin , on se rend compte qu'il y a un souci et qu'un accompagnement sera proposé. Or cela fait 4 ans que le souci existe et que le mal est fait.

Non respect du contrat de présence postale :

Nous avons répondu par courrier à la poste au sujet de cette baisse sans que cette dernière ne mette en œuvre leur proposition dans le délai légal (il aura fallu attendre 8 mois une réponse puis un rendez vous avec le sous préfet de Mirande).

Nous sommes hors cadre pour leur proposition avec plus de 8 mois de délais de réponse.

Cela me conduit à réitérer que nous sommes dans une nouvelle proposition. Nous sommes tenus par des délais mais apparemment pas eux. Le contrat de présence postale dit : « « Toute évolution de l'amplitude horaire hebdomadaire d'ouverture d'un bureau de poste doit faire l'objet d'un rapport formalisé par La Poste et remis au maire de la commune concernée qui dispose d'un délai de 2 mois pour demander une nouvelle proposition d'application et transmettre ses observations. Cette seconde proposition lui est présentée par La Poste pour application dans un délai de deux mois. »

Cette proposition intervenant 8 mois plus tard, c'est donc une nouvelle proposition. Que nous avons donc contesté, là aussi toujours sans nouvelle proposition et sans réponse.

Pas de respect pour la population, les professionnels et les élus :

Ils souhaitent mettre en œuvre cette baisse en septembre et nous refusons cette proposition qui n'est pas acceptable, ni pour les élus ni pour les habitants ni pour le territoire. Montesquiou labellisé Bourg centre Occitanie et petite ville de demain doit avoir un bureau de Poste a minima tous les matins. La poste nous dit qu'il doit y avoir un dialogue entre eux et les élus ; or même lorsque nous ne sommes pas en accord avec leurs propositions ce sont eux qui décident et qui appliquent. Nous avons fait le choix d'écrire la poste avec un petit « p » car c'est bien au fossoyeur de nos zones rurales à qui nous avons à faire et pas la Poste avec un grand P comme partage, perfection et public.

Aucune considération pour les habitants du territoire, aucune considération pour les projets communaux et aucune considération pour les élus, ici on ne parle que de chiffres et c'est bien dommage, nous sommes très loin de la célèbre Poste et de son service qui a fait d'elle ce qu'elle était.

Informations complémentaires :

Montesquiou fait partie des zones de revitalisation rurale ZRR (les mots ont un sens) particulièrement dévitalisé en emploi et en horaires d'ouverture. La Poste a des missions de service public dont celle de la présence postale territoriale.

Les zones de revitalisation rurale (ZRR), qu'est-ce que c'est ?

Selon un rapport parlementaire d'Avril 2023, nous le savons, en zone **rurale, l'accès aux services publics est encore insuffisant**

Un vote favorable en première lecture vient d'être adopté pour plus d'ouverture des services publics. Scrutin public n°3115 sur l'ensemble de la proposition de loi tendant à la réouverture des accueils physiques dans les services publics (première lecture). <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/scrutins/3115>

Un courrier a été envoyé à Monsieur Wahl, directeur du groupe la Poste, afin de lui rendre compte du travail de déconstruction de ses équipes sur le terrain, du non respect des territoires ruraux, du non respect du contrat de présence postale et du non respect des élus oeuvrant pour leurs territoires.